

## différence entre éthique et déontologie

Par **asus180**, le **05/09/2009** à **15:54**

Bonjour, Image not found or type unknown

je dois répondre à la question suivante : différenciez éthique et déontologie, Image not found or type unknown  
après quelques recherches, il me semble que ces deux notions soient très proches,  
sur wikipedia, j'ai trouvé ce passage :

"Il ne faut pas confondre déontologie professionnelle avec éthique professionnelle ; l'éthique professionnelle est une discipline qui étudie les contenus normatifs d'un collectif professionnel, c'est-à-dire que son objet d'étude est la déontologie professionnelle ; alors que, comme mentionné au début de l'article, la déontologie professionnelle c'est l'ensemble de normes appartenant à un collectif professionnel."

déontologie = ensemble de normes professionnelles

éthique = étude de ces normes professionnelles

???

êtes-vous d'accord avec ça ?

pour moi franchement, éthique et déontologie, ça revient au même, c'est la morale des affaires, point.on va pas chipoter, si ?

Par **Kem**, le **12/09/2009** à **13:47**

Avé,

Voici les weblink vers le Trésor de la Langue Française, dictionnaire encyclopédique bien plus fiable que Wiki Image not found or type unknown

Ethique : en résumé bref : "Science qui traite des principes régulateurs de l'action et de la conduite morale"

[http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/t... %82thique;](http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/t...%82thique;) :

Déontologie : "Ensemble des règles morales qui régissent l'exercice d'une profession ou les rapports sociaux de ses membres."

[http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/t... 325670475;](http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/t...325670475;)

Par **asus180**, le **12/09/2009** à **14:23**

merci bien pour ces définitions, et pour le temps que tu y as consacré,

entre "Science qui traite des principes régulateurs de la conduite morale"  
et "Ensemble des règles morales qui régissent l'exercice d'une profession"

je ne vois pas de grande différence, la nuance n'apparaît pas importante,

déontologie s'applique évidemment aux professions, tandis que éthique est un concept bien plus large, qui évoque la morale dans toutes les sphères de la société (politique, économique, sociale...) et donc aussi au monde des affaires,

en dehors des spécialistes philosophes, je pense que je vais considérer ces deux termes comme synonyme, à moins que quelqu'un m'explique la nécessité de les différencier...

cordialement,

Par **Yn**, le **14/09/2009** à **21:58**

Bien que je ne sois pas un philosophe pure souche, je pense qu'il vaut mieux garder à l'esprit que ces termes, bien que proches, ne sont pas synonymes.

L'éthique renvoie à un concept plus large mais aussi plus personnel que celui de déontologie (la morale étant la norme "supérieure" englobant ces deux termes). Par exemple, on peut considérer que les différents codes de déontologie ont été créés en vue de respecter une certaine éthique qui est à l'origine personnelle. Autrement dit, les règles de déontologie ne prennent sens qu'à l'aune d'une éthique particulière.

En résumé, l'opposition serait plus entre le côté conceptuel (l'éthique) et le fonctionnel (la déontologie), ce dernier trouvant son fondement dans les règles dégagées par le premier (avec, toujours, le rôle non négligeable de la morale).

Par **Camille**, le **15/09/2009** à **08:12**

Bonjour,

Bien d'accord. On peut dire que la déontologie est l'application pratique des valeurs définies par l'éthique, ce qui peut déboucher sur un code déontologique professionnel (policiers, médecins, etc.), ce qui permet de parler de "[i:vpvanr1t]éthique déontologique[/i:vpvanr1t]".

Image not found or type unknown

D'où la différence importante : on peut être poursuivi parce qu'on a dérogé à des règles déontologiques, pas si on a contrevenu à des règles éthiques. Dans ce dernier cas, on risque seulement l'excommunication...

Evidemment, quand j'entends parler de science lorsqu'il s'agit d'étudier des valeurs morales ou philosophiques, ça me fait un peu rigoler, mais bon, on baptise aujourd'hui "science" un peu n'importe quoi.

Il n'empêche que quand Rabelais écrivait (et ça ne date pas d'hier) : "Science sans conscience n'est que ruine de l'âme", il faisait bien allusion à des notions d'éthique et de valeurs morales à une époque où les scientifiques n'en avaient pas encore fait un métier. Et où, d'ailleurs, on ne faisait pas de différence très nette entre science et philosophie. Ethique basée essentiellement sur des préceptes religieux, chrétiens en l'occurrence.

Par **asus180**, le **16/09/2009** à **14:19**

[quote="Yn":2pqn0kco]Bien que je ne sois pas un philosophe pure souche, je pense qu'il vaut mieux garder à l'esprit que ces termes, bien que proches, ne sont pas synonymes.

L'éthique renvoie à un concept plus large mais aussi plus personnel que celui de déontologie (la morale étant la norme "supérieure" englobant ces deux termes). Par exemple, on peut considérer que les différents codes de déontologie ont été créés en vue de respecter une certaine éthique qui est à l'origine personnelle. Autrement dit, les règles de déontologie ne prennent sens qu'à l'aune d'une éthique particulière.

En résumé, l'opposition serait plus entre le côté conceptuel (l'éthique) et le fonctionnel (la déontologie), ce dernier trouvant son fondement dans les règles dégagées par le premier (avec, toujours, le rôle non négligeable de la morale).[/quote:2pqn0kco]

[color=#FF40BF:2pqn0kco]quand on est convaincu, on devient convaincant, je suis donc à mon tour convaincue !  
merci pour ces explications, qui m'éclairent beaucoup.[/color:2pqn0kco][[/color]

Par **asus180**, le **16/09/2009** à **14:23**

[quote="Camille":24u98brq]Bonjour,  
Bien d'accord. On peut dire que la déontologie est l'application pratique des valeurs définies par l'éthique, ce qui peut déboucher sur un code déontologique professionnel (policiers, médecins, etc.), ce qui permet de parler de "[i:24u98brq]éthique déontologique[/i:24u98brq]".

Image not found or type unknown

D'où la différence importante : on peut être poursuivi parce qu'on a dérogé à des règles déontologiques, pas si on a contrevenu à des règles éthiques. Dans ce dernier cas, on risque seulement l'excommunication...

[/quote:24u98brq]

[color=#FF00FF:24u98brq]merci aussi pour ces commentaires, qui me permettent de mieux nuancer les deux concepts.  
très cordialement,[/color:24u98brq][[/color]

Par **Yann**, le **16/09/2009** à **15:46**

[img:2jhmhwo4]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Surpris/surpris-choc-pale-.gif[/img:2jhmhwo4]AÏE MES YEUX!

Asus Merci d'éviter les couleurs flashies à l'avenir.

Concernant le débat sur les finesses de la langue françaises, c'est intéressant, mais je ne suis pas certain d'avoir tout saisi (la subtilité ça n'a jamais été mon truc).

Peut-on dire que la déontologie est l'ensemble des considérations éthiques communément acceptées au sein d'une profession donnée? Ou est-ce trop réducteur?

Par Yn, le 16/09/2009 à 20:40

[quote="Yann":wxkod32x]Peut-on dire que la déontologie est l'ensemble des considérations éthiques communément acceptées au sein d'une profession donnée? Ou est-ce trop réducteur?[/quote:wxkod32x]

Je trouve ça intéressant comme résumé, on dirait que ça sort tout droit du lexique des termes juridiques (définition qui ne s'y trouve pas pour avoir été vérifier avant de rédiger mon premier

message). Image not found or type unknown

Par asus180, le 16/09/2009 à 21:41

[quote="Yann":nby1g0qi][img:nby1g0qi]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Surpris/surpris-choc-pale-.gif[/img:nby1g0qi]AÏE MES YEUX!

Asus Merci d'éviter les couleurs flashies à l'avenir.

Concernant le débat sur les finesses de la langue françaises, c'est intéressant, mais je ne suis pas certain d'avoir tout saisi (la subtilité ça n'a jamais été mon truc).

Peut-on dire que la déontologie est l'ensemble des considérations éthiques communément acceptées au sein d'une profession donnée? Ou est-ce trop réducteur?[/quote:nby1g0qi]

:-

Image not found or type unknown on nous propose plein de couleur, mais faut pas les utiliser...

ok je ferai plus

ta proposition me paraît correcte, mais étant l'initiateur du post, je suis mal placée pour le confirmer.

Par Yann, le 17/09/2009 à 10:26



Bonjour,

[quote="Yann":1v4xv2oe]

Peut-on dire que la déontologie est l'ensemble des considérations éthiques communément acceptées au sein d'une profession donnée? Ou est-ce trop réducteur?[/quote:1v4xv2oe]

On peut le dire. "considérations" ou obligations, "acceptées" ou imposées par le législateur qui a pondu le ou les code(s). Mais généralement sur la base d'un "consensus social général" et à la suite d'un "débat de fond", pas forcément récent, basé sur des notions éthiques.

D'ailleurs, on peut dire que presque tout notre droit est basé historiquement, du fait de ses racines judéo-chrétiennes, sur une partie des Dix Commandements (transmis il y a fort longtemps, par un procédé archaïque s'apparentant au télex, à l'un des ancêtres du combat syndical, à savoir Moïse) du genre "Tu ne tueras point" ou "Tu honoreras ton père et ta mère", etc.

Même le traditionnel repos dominical de notre droit du travail vient, peu ou prou, de là.

Or, là en fait, on est encore dans l'éthique (ici, religieuse ou devenue telle).

Ensuite, toute société s'organise autour de valeurs éthiques ou morales, pas forcément les mêmes d'une société à l'autre, et en déduit des "règles pragmatiques". Celles qui président à l'exercice d'une activité sociale, plus particulièrement professionnelle, se regroupent sous un terme plus ou moins générique de "déontologie".

Par **Camille**, le 17/09/2009 à 11:39

Bonjour,

[quote="x-ray":1ud9ckhd]Ton éthique personnelle semble bannir la couleur, mais que dit la

déontologie en la matière ? [quote:1ud9ckhd]

Que, mon cher Maître, votre argument selon lequel votre client "[i:1ud9ckhd]en a vu de toutes les couleurs pour en arriver là[/i:1ud9ckhd]" ne pourra être retenu par la Cour...

:D

Image not found or type unknown

Par **georges**, le 17/09/2009 à 11:43

=))

Arrêtez il va voir rouge Image not found or type unknown

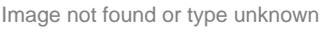
Par **Yn**, le 17/09/2009 à 19:50

[quote="Yann":39kg0k8w]Donc tu penses que ça pourrait convenir comme

définition?[/quote:39kg0k8w]

Je ne fais pas autorité plus qu'un autre en matière de définition mais ça me semble être une phrase claire et concise résumant bien la distinction entre éthique et déontologie.

L'essentiel y est, après ce n'est que de la "bidouille doctrinale" comme dirait un de mes

professeurs. 

Par **Camille**, le **18/09/2009** à **07:28**

Bonjour,

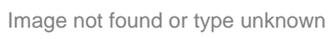
[quote="Yn":32gdwgt][quote="Yann":32gdwgt]Donc tu penses que ça pourrait convenir comme définition?[/quote:32gdwgt]

Je ne fais pas autorité plus qu'un autre en matière de définition mais ça me semble être une phrase claire et concise résumant bien la distinction entre éthique et déontologie.

L'essentiel y est, après ce n'est que de la "bidouille doctrinale" comme dirait un de mes

professeurs. 

Et maintenant que la distinction entre "éthique" et "déontologie" a été clairement élucidée, passons à la définition rationnelle et scientifique du terme "doctrine"...

(pour "bidouille", ça je sais...) 

Par **Yann**, le **18/09/2009** à **08:40**

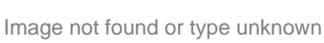
Et la différence entre bidouille et doctrinale? On fait comment?

[img:u11bsjp4]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Messages/sivousmecherchez.gif[/img:u11bsjp4]

Par **Camille**, le **19/09/2009** à **13:40**

Bjr,

Bidouille est un nom commun (catalogué comme "Fam. ou Pop."), doctrinal est un adjectif ("Jur."). :D

C'était ça la question ? 

Par **amphi-bien**, le **23/09/2009** à **11:33**

:arrow: :arrow: :arrow:

mon chien connaît les tiques mais pas la déontologie ... 

Par **asus180**, le **23/09/2009** à **21:43**

:arrow:

[quote="amphi-bien":t660fu89]mon chien connaît les tiques mais pas la déontologie ...   
:arrow: :arrow:

 [quote:t660fu89]  
=))

  
:ymapplause:



Par **amphi-bien**, le **26/09/2009** à **14:00**

;) 

